

21 février 2025

## A8 – Infos travaux : vos conditions de circulation dans les Alpes-Maritimes

### Semaine du 24 février

La semaine prochaine, VINCI Autoroutes réalisera des travaux de maintenance et d'inspection des chaussées sur l'autoroute A8 ainsi que dans le tunnel de Monaco. Ces interventions entraîneront des modifications de circulation ponctuelles au niveau des échangeurs d'Antibes Ouest (n°44), Villeneuve-Loubet (n°46), Villeneuve-Loubet-Plage (n°47), Cagnes-sur-Mer (n°48), Saint-Laurent-du-Var (n°49), Nice Ouest (n°50), Nice-Saint-Isidore (n°52), Nice Est (n°55), Monaco (n°56) ainsi que Laghet (n°57) sur l'autoroute A500. Afin de limiter la gêne au trafic, ces opérations auront lieu de nuit, entre 21h et 5h, du lundi 24 au vendredi 28 février. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux chantiers de l'autoroute A8 sur notre site dédié : [www.A8-amenagement.com](http://www.A8-amenagement.com).

### Autoroutes A500 et A8, en direction de Nice et de l'Italie : fermeture du tunnel de Monaco

La nuit du mardi 25 au mercredi 26 février, de 21h à 5h : fermeture du tunnel de Monaco sur l'autoroute A500, incluant l'échangeur de Laghet (n°57).



**En direction de Nice**, les conducteurs pourront rejoindre l'autoroute A8 via l'échangeur de Nice Est (n°55). **En direction de l'Italie**, les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Roquebrune-Cap-Martin / Monaco Est (n°58). Tous les conducteurs pourront quitter l'autoroute via l'échangeur de Roquebrune-Cap-Martin / Monaco Est (n°58).

### Autoroute A8, en direction de l'Italie

- **Echangeur de Monaco (n°56)**

**4 nuits, du lundi 24 au vendredi 28 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle de sortie.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Roquebrune-Cap-Martin / Monaco Est (n°58).

- **Echangeur de Nice Ouest (n°50)**

**2 nuits, du mardi 25 au jeudi 27 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle de sortie.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Nice Aéroport (n°51).

- **Echangeur de Nice Saint-Isidore (n°52)**

**La nuit, du lundi 24 au mardi 25 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Nice Aéroport (n°51).

- **Echangeur de Nice Est (n°55)**

**La nuit, du mercredi 26 au jeudi 27 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A8 pourront emprunter l'échangeur de Nice Est (n°55) en direction d'Aix-en-Provence, opérer un demi-tour via l'échangeur de Nice Nord (n°54) afin de reprendre l'A8 en direction de l'Italie.

## **Autoroute A8, en direction d'Aix-en-Provence**

- **Echangeur de Nice Saint-Isidore (n°52)**

**La nuit, du lundi 24 au mardi 25 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle de sortie.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Nice Aéroport (n°51).

- **Echangeur de Saint-Laurent-du-Var (n°49)**

**La nuit, du mardi 25 au mercredi 26 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs souhaitant rejoindre l'autoroute A8 pourront emprunter l'échangeur de Saint-Laurent-du-Var (n°49) en direction de Nice, opérer un demi-tour via l'échangeur de Nice Aéroport (n°51) afin de reprendre l'A8 en direction d'Aix-en-Provence.

- **Echangeur de Cagnes-sur-Mer (n°48)**

**La nuit, du mercredi 26 au jeudi 27 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle de sortie.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur Villeneuve-Loubet (n°47).

- **Echangeur de Villeneuve-Loubet (n°47)**

**La nuit, du jeudi 27 février, de 21h à 23h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur Villeneuve-Loubet-Plage (n°46).

- **Echangeur de Villeneuve-Loubet-Plage (n°46)**

**La nuit, du jeudi 27 février au vendredi 28 février, de 23h à 5h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur Villeneuve-Loubet (n°47).

- **Echangeur d'Antibes Ouest (n°44)**

**La nuit du mardi 25 au mercredi 26 février, de 21h à 5h** : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mougins (n°42).

N.B. : ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques ou de l'avancement des travaux.



## Notre priorité : la sécurité des usagers et des équipes

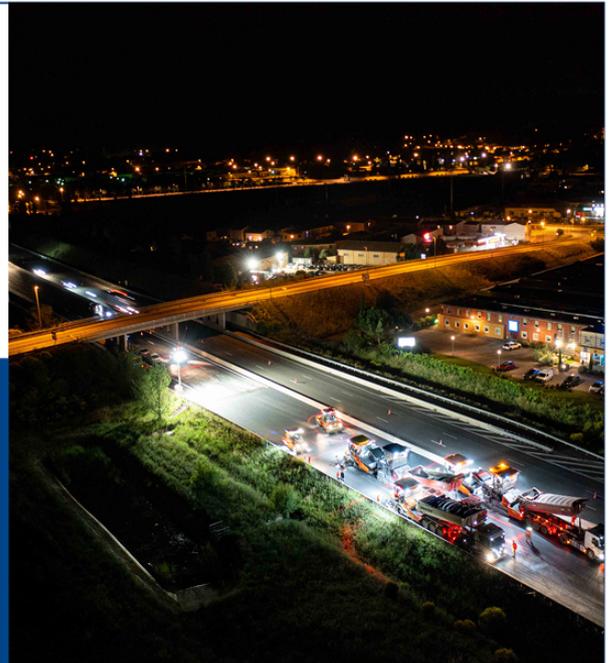
### Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier.

Pour votre sécurité et celle des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respectant le code de la route : réduisez votre vitesse et gardez vos distances de sécurité.

### Les bons réflexes à adopter

À l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1 Je ralentis
- 2 Je change de voie
- 3 Je respecte le corridor de sécurité



### Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)**
- **Le site Internet [www.A8-amenagement.com](http://www.A8-amenagement.com)**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A8Trafic

### Contacts presse :

Julie ALBERTO, [julie.alberto@vinci-autoroutes.com](mailto:julie.alberto@vinci-autoroutes.com), 06 64 16 21 80

Ludivine MIFSUD, [ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com](mailto:ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com), 06 99 27 52 54

### À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).